

Prier derrière un innovateur ou pécheur

Par Taqî ad-Dîn Abî al-'Abbâs Ahmad Ibn Taymiyyah al-Harânî



Et parmi les principes fondamentaux des *Ahlou Sounnah wa Jama'a*, ils prient la prière du vendredi, les deux prières de l'Aïd et les cinq prières en commun.

Ils n'abandonnent pas la prière du Vendredi et les prières en commun comme les gens de l'innovation tel les *Rafidhah* (chiites) et les autres comme eux.

Ainsi, s'il y a un Imam dont la condition est inconnue [*Mastour*], qu'il n'y a pas d'innovations apparentes ou de péchés manifestes venant de lui, on doit prier derrière lui dans la prière du Vendredi et dans les prières communes selon le consensus des quatre Imams et des autres imams des musulmans.

Pas un seul *Imam* a dit qu'il n'est pas permis de prier derrière une personne dont les conditions ne sont pas connues.

Plutôt, après le Prophète, les musulmans ont continués de prier derrière le musulman dont les conditions ne sont pas connues.

Pourtant, quand les innovations et les péchés sont devenus apparents sur une personne et qu'il est possible de prier derrière une [autre] personne qui est connue pour être une innovatrice ou quelqu'un qui commet des péchés, et qu'il est aussi possible de prier derrière quelqu'un d'autre que lui , la majorité des gens de sciences disent que prier derrière une telle personne (un pervers) est correcte.

Et c'est le Madhab de l'Imam Shafi'i et de l'Imam Abu Hanifah et c'est l'un des deux avis du Madhab de l'Imam Malik et de l'Imam Ahmad -*qu'Allâh leur fasse miséricorde*-.

Et si il n'est pas possible de prier, excepté derrière une personne de l'innovation ou un pécheur, comme dans le cas de la prière du vendredi derrière un imam qui est un innovateur ou un pécheur, et qu'il n'y a pas d'autre endroit pour prier la prière du vendredi, alors (la permission) de prier derrière l'innovateur ou le pervers est agréé par les imams de *Ahlou Sounnah wal Jama'ah*. Et c'est le Madhab de l'Imam Shafi'i, de l'Imam Abu Hanifah , de l'Imam Ahmad et d'autres parmi les Imams de Ahl Sounnah -*qu'Allâh leurs fasse Miséricorde*-, et il n'y a pas de divergence d'opinion parmi eux.

Quand les passions (innovations) se sont répandues, certaines personnes ont préféré ne pas prier, excepté derrière une personne dont ils savent qu'elle est recommandée. Et ce point de vue a été rapporté par l'Imam Ahmad quand il fut questionné à propos de cela, cependant, l'Imam Ahmad n'a jamais dit que prier derrière une personne n'est pas correcte à moins que cela soit derrière une personne dont les conditions sont connues.

Quand Abu ‘Amru ‘Uthmab Ibn Mazrouq[1] est venu en terre d’Egypte, et durant cette époque, les rois (d’Egypte) étaient des Chiites de la *Baatiniyyah* ouvertement égarés.

C'est pour cette raison que les innovations étaient nombreuses et répandues en terre d’Egypte, il (Abu ‘Amru) a ordonné à ses compagnons de ne prier que derrière quelqu'un qu'ils connaissaient.

Après sa mort, l’Egypte fut conquise par les rois de la *Sounnah*, par exemple Salah ad-Dine (Al Ayyoubi) -*qu’Allâh lui fasse miséricorde*-. Et les mots de la *Sounnah* sont devenues les plus hauts, et ont aussi fait opposition au *Rafidah* (Chiites).

Donc prier derrière une personne dont les conditions ne sont pas connues, est permis selon le consensus des *Imams* des Musulmans.

Quiconque dit que prier derrière une personne dont la condition est inconnue, est interdit ou rend (la prière) invalide, a contredit le consensus de *Ahlou Sounnah wal Jama‘a*.

Et les nobles compagnons [*Sahabah*] -*qu’Allâh les agrée*-, puisse Allah être satisfait d’eux, priaient derrière les gens qui étaient connus (ouvertement) pour être des pervers [*Faasiq*]. Comme quand ‘Abdullah ibn Mas‘oud -*qu’Allâh l’agrée*- et les autres après les compagnons -*puisse Allâh être satisfait d’eux*- prièrent derrière Al Walid ibn ‘Aqibah ibn Abi Mou’it[2] et il avait l'habitude de boire des boissons enivrantes. Il a conduit la prière et a prié quatre Rakat pour la prière du Fajr au lieu de deux et il a était fouetté par ‘Uthman Ibn ‘Affan -*qu’Allâh l’agrée*- à cause de cela[3].

Source : Majmou‘ Al-Fatawa, Volume 3, Page 278.

---

[1] Veuillez noter, que ibn Marzouq était de l’école Hanbali qui est mort en 564H. La secte égarée 'Maraaziqah' s’est nommée ainsi après sa mort comme l’expliquera Shaykh ul Islaam in chaâ Allâh.

[2] Il était le frère maternel de l’Emir al Moumine ‘Uthman ibn ‘Affan, et il était un Sahabi -*qu’Allâh les agrée*-.

[3] Se référer au Sahih Muslim -*qu’Allâh lui fasse Miséricorde*-, le livre des sanctions, sur l’autorité de Hudayn ibn al Munthir -*qu’Allâh l’agrée*- qui dit : « **J’ai vu ‘Uthman ibn Affan -*qu’Allâh l’agrée*- quand Al Walid fut mis en face de lui, et il a prié deux Rak‘at supplémentaires pour la prière du Fajr, alors il a été demandé (par ‘Uthman) « As-tu ajouté (quelque chose) à la prière ? » C’est ainsi que deux hommes ont témoigné qu’il avait consommé de la boisson enivrante: …** » Jusqu’à la fin du hadith.